



---

# Aperçu des langues officielles

## Ce que vous devez savoir!

Cadre du guide d'accueil

# Ce que vous vous attendez à apprendre!

- Aperçu des langues officielles
- Connaissez vos droits!
- Obligations des gestionnaires en matière de langues officielles
- Obligations de tous les employés : communication entre les régions
- Communiquer avec et fournir des services au public
- Renseignements utiles et points de contact

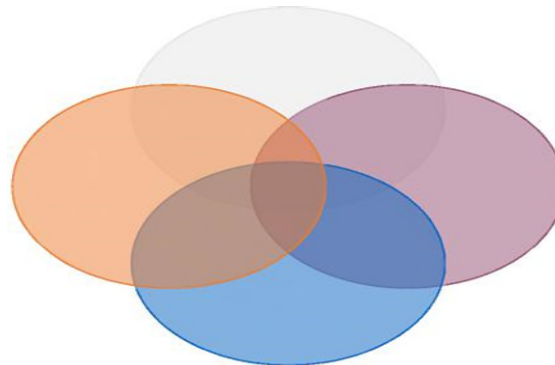
# Aperçu des langues officielles

Assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada, leur égalité de statut et l'égalité de droits et privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales

- Plan stratégique et plan d'action d'Environnement et Changement climatique Canada en matière de langues officielles
- Éléments clés de la *Loi sur les langues officielles* (LLO):

Communication avec le public et services au public par le biais de l'**offre active** (**Bonjour/Hello**)

Responsabilités des organismes centraux: Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et Commissariat aux langues officielles (CLO)



Milieu de travail qui respecte et remplit les exigences relatives à la langue de travail (tant pour les employés que pour les gestionnaires)

Participation des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise (égalité des chances et participation équitable)

# Connaissez vos droits!

En tant qu'employés dans les régions bilingues, nous avons des droits et des responsabilités qui se chevauchent, y compris, mais sans s'y limiter:

- Avoir des outils de travail dans la langue officielle de votre choix
- Être encadré dans la langue officielle de votre choix
- Avoir le droit de vous exprimer en français ou en anglais (préparation de documents et de courriels, pendant les réunions, etc.)
- Avoir accès à la formation dans la langue officielle de votre choix
- Comprendre la responsabilité d'utiliser la langue officielle désignée dans une région unilingue
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page intranet des langues officielles.

# Official Languages Responsibilities for Managers

Respect des obligations en matière de langues officielles dans le Plan d'action ministériel

Établissement des exigences linguistiques des postes

Évaluer un candidat dans la langue officielle de son choix (processus de sélection : examens, entrevues, conversations informelles, etc.)

Tenir des réunions bilingues

Établir et communiquer les objectifs de gestion du rendement (et les conversations!) dans la langue de choix de l'employé

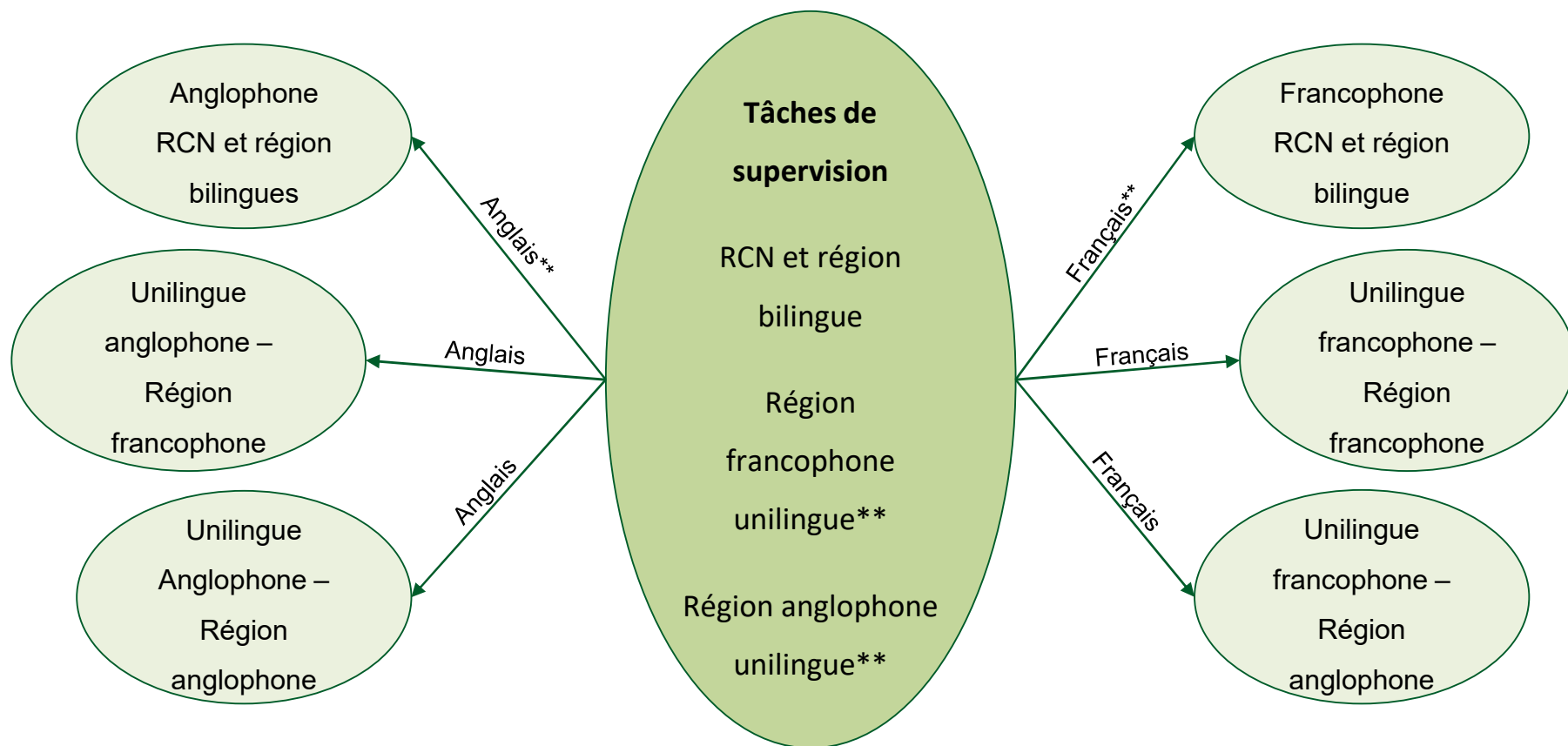
Créer et maintenir un environnement ouvert, diversifié et respectueux dans lequel les employés peuvent s'exprimer en français ou en anglais

## **Champions des langues officielles :**

militer en faveur d'un changement positif au sein de notre milieu de travail pour le Réseau des champions des langues officielles et le mandat du Ministère

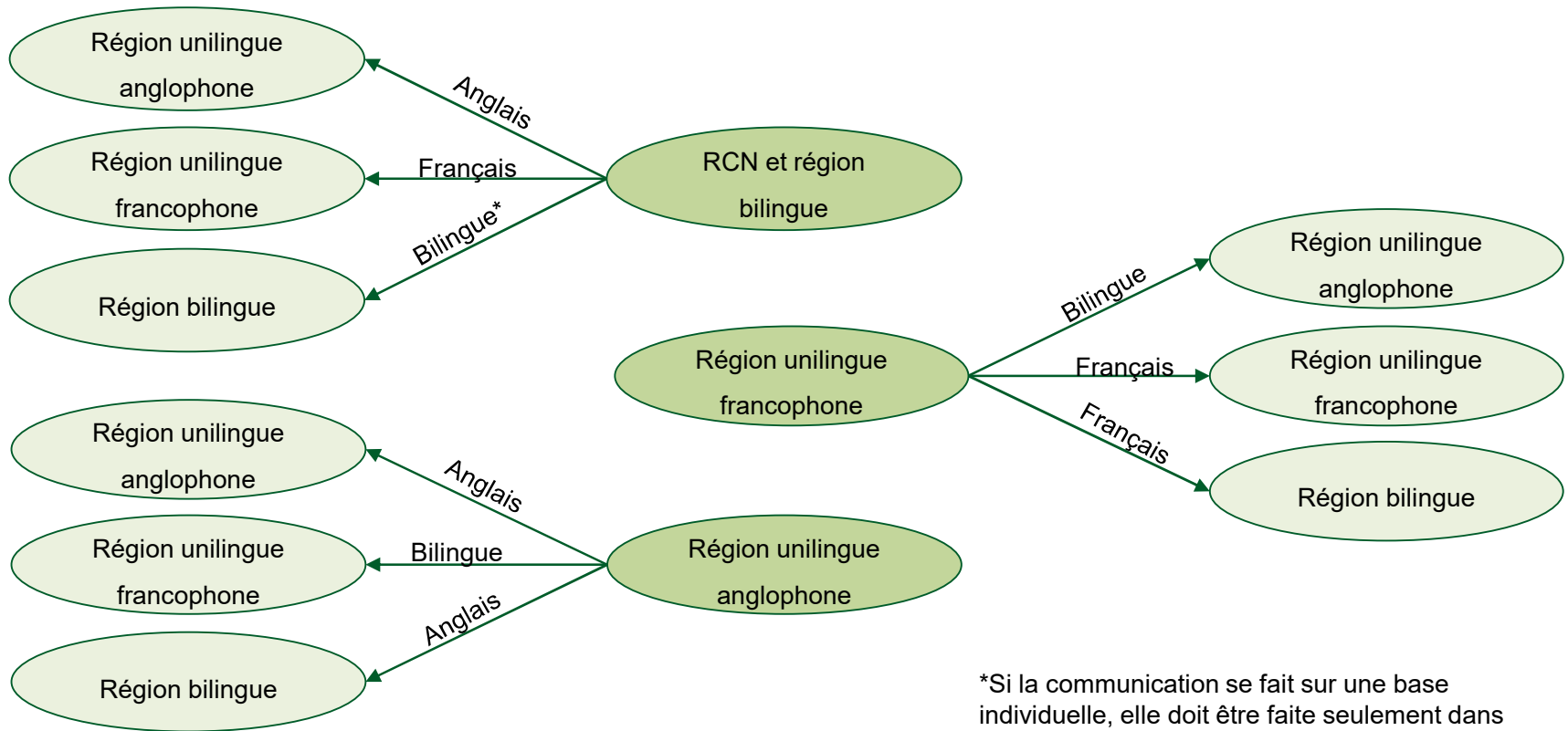
Créer et maintenir un environnement ouvert, diversifié et respectueux dans lequel les employés peuvent s'exprimer en français ou en anglais

# Obligations des gestionnaires en matière de langues officielles, suite: communications entre régions



\*\*Un gestionnaire / superviseur situé dans une région unilingue doit communiquer dans les deux langues officielles dans les messages adressés à une équipe située dans une région bilingue.

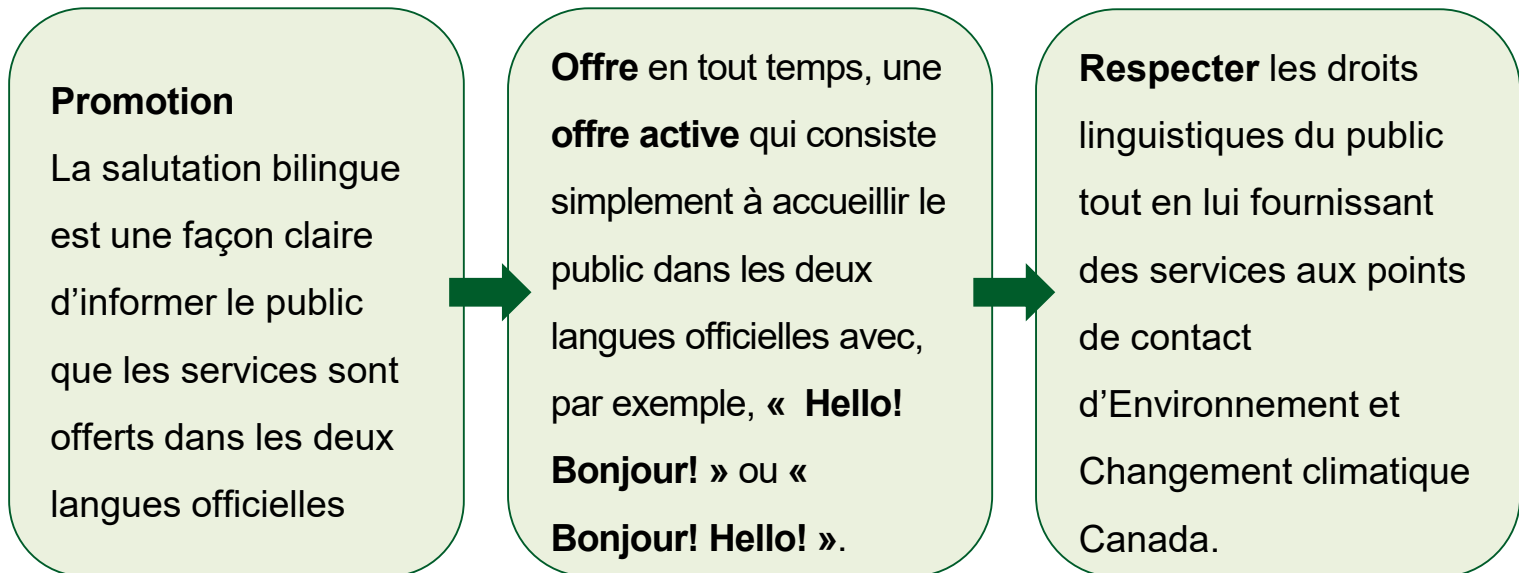
# Obligations de tous les employés en matière de langues officielles: Communiquer entre régions



\*Si la communication se fait sur une base individuelle, elle doit être faite seulement dans la langue préférée de l'expéditeur.

# Communiquer avec et fournir des services au public

- Tout Canadien a le droit de communiquer avec une institution fédérale dans la langue officielle de son choix et de recevoir des services dans les mêmes conditions;
- Environnement et Changement climatique Canada a la responsabilité de servir le public dans la langue de son choix dans les bureaux de services désignés grâce à:





# Renseignements utiles

## Pour tous les employés

- [Page intranet d'ECCE](#) contenant la liste complète des outils, des ressources et du plan d'action d'Environnement et Changement climatique Canada en matière des langues officielles
- [Faits en bref et foire aux questions](#) sur la *Loi sur les langues officielles*
- [Services et information](#) concernant les langues officielles dans la fonction publique
- [Ressources et outils](#) de formation en langue seconde

## Outils utiles

- [Pratiques efficaces du Commissariat aux Langues Officielles \(CLO\) régissant la présidence des réunions bilingues](#)
- [Messages d'absence: messages d'absence du bureau et messages d'accueil de boîte vocale](#)

## Pour les gestionnaires

- [Dotation](#) des postes bilingues
- [Réunions bilingues](#)
- [Directive sur les LO pour la gestion des personnes](#)

## Coordonnées

- Équipe ministérielle des langues officielles pour les obligations et la surveillance en matière des langues officielles au : [ec.programmesministerielsrh-hrcorporateprograms.ec@canada.ca](mailto:ec.programmesministerielsrh-hrcorporateprograms.ec@canada.ca)

# Annexe A: hyperliens

## Diapositive 3

- **Stratégie et plan d'action d'Environnement et Changement climatique Canada en matière des langues officielles :** <http://intranet.ec.gc.ca/hr-rh/default.asp?lang=Fr&n=360E22A3-1>

## Diapositive 4

- **Régions bilingues:** <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/liste-regions-bilingues-canada-fins-langue-travail.html>
- **Page intranet sur les LO:** <http://intranet.ec.gc.ca/hr-rh/default.asp?lang=Fr&n=360E22A3-1#5>
- **Pratiques efficaces pour les réunions bilingues:** <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/ressources/fonctionnaires/reunions-bilingue>
- **Messages d'absence :**  
[https://ecollab.ncr.int.ec.gc.ca/org/1274943/Intranet/Guidelines\\_for\\_Out\\_of\\_office\\_and\\_voice\\_mail\\_greetings\\_Bil.docx?web=1](https://ecollab.ncr.int.ec.gc.ca/org/1274943/Intranet/Guidelines_for_Out_of_office_and_voice_mail_greetings_Bil.docx?web=1)

## Diapositive 5

- **Communauté de pratique aux langues officielles:** <http://intranet.ec.gc.ca/communautés-communities/default.asp?lang=Fr&n=26D7515C-1>

## Diapositive 7

- **École de la fonction publique du Canada – Offre active: Bien plus que Hello! Bonjour! :** <https://www.cspsefpc.gc.ca/events/ai/index-fra.aspx>
- **Cet atelier est offert en partenariat avec** le Commissariat aux langues officielles (CLO). Souhaitez-vous que cet atelier soit offert dans votre région? Veuillez communiquer avec Françoise Albert, au Commissariat aux langues officielles, à [francoise.albert@clo-ocol.gc.ca](mailto:francoise.albert@clo-ocol.gc.ca).

# Annexe A: hyperliens suite

## Diapositive 8

- **Burolis:** <https://www.tbs-sct.gc.ca/burolis/search-recherche/result-resultat-eng.aspx?LanguageObligation=-1&Region=-1&Institutions=DOE&OfficeNumber=&Keywords&GoCTemplateCulture=fr-CA>

## Diapositive 9

- **Intranet** : <http://intranet.ec.gc.ca/hr-rh/default.asp?lang=Fr&n=360E22A3-1#8>
- **Faits et FAQ** : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/langues-officielles-bref.html>
- **Services et renseignements** : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/sujets/valeurs-ethique/langues-officielles.html>
- **Ressources et outils:**  
<http://ecollab2.ncr.int.ec.gc.ca/theme/1276928/Lists/Resources%20and%20Tools%20for%20second%20language/AllItems.aspx>
- **Dotation** : <http://intranet.ec.gc.ca/hr-rh/default.asp?lang=Fr&n=FBA8715A-1>
- **Réunions bilingues:** <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/ressources/fonctionnaires/reunions-bilingue>
- **Directives sur les LO** : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=26168>